



SPULTIN et publications

Conseil syndical
Sections syndicales

Comités internes

Assemblée
générale

Statuts

Convention collective
Guide d'application

Régime de retraite
Prévoyances collectives

Fédération et autres sites

LE SPULTIN

LE BULLETIN D'INFORMATION DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Le 24 octobre 2002 / Volume 13 / No 12

L'après Conseil...en bref

Nous vous présentons un sommaire des principaux points abordés lors des réunions du Conseil syndical du 20 septembre et du 11 octobre 2002.

Primes

Lors de la dernière négociation, les parties avaient convenu par lettre d'entente de constituer un groupe de travail (SPUL – UL). Son mandat était de réévaluer et, au besoin, modifier les balises et critères utilisés par le vice-recteur aux ressources humaines dans l'attribution des primes individuelles. Les représentantes et représentants du SPUL ont été Claire Deschênes, Patrick Savaria, Claude Banville et Louise Mathieu jusqu'au 31 mai 2002. Esther Déom et Maurice Gosselin ont remplacé C. Banville et L. Mathieu à compter du 1er juin 2002.

Au fil des rencontres, les discussions ont également porté sur l'attribution des primes de chaire de recherche et de direction de programme. Deux lettres d'entente ont été approuvées par le Conseil syndical du 11 octobre 2002.

La première précise les critères d'attribution des primes individuelles. La deuxième prévoit, en contrepartie de l'augmentation du plafond des primes pour l'année 2002-

2003, une modification de l'article 3.5.04 (3^e alinéa) permettant de hausser le montant versé au fonds de soutien aux activités académiques dans une proportion plus élevée que celle déjà prévue. Enfin, un nouvel article prévoit le versement d'un montant forfaitaire à tous les professeurs et professeures si le total des primes individuelles versées excède le plafond convenu entre les parties.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter ces lettres d'entente sur le site Internet du SPUL à l'adresse suivante :

http://www.spul.ulaval.ca/convention_collective/#LE

Négociations en cours

Propriété intellectuelle - Lors de la dernière négociation, les parties avaient signé une lettre d'entente prévoyant la mise sur pied d'un comité tripartite (SPUL – UL – Étudiants) pour réviser le règlement sur la propriété intellectuelle datant de 1983.

Un comité d'appui et de stratégie a également été mis sur pied en avril 2002. Ce comité se réunit régulièrement depuis sa création. Il a pour mandat d'appuyer les membres de notre Comité de négociation composé de Claude Banville, Sylvain Moineau et Roger Thériault.

Une première rencontre entre les parties aura lieu le 29 octobre 2002. Nous vous tiendrons régulièrement informés du déroulement des négociations.

Programme d'accès à l'égalité (PAE) - Les négociations au comité paritaire se poursuivent pour la mise en application de la Loi sur l'égalité en emploi (Loi 143). Tous les membres du personnel de l'Université seront invités en janvier 2003 à compléter un questionnaire d'auto-identification. Il sera important que chaque personne réponde à ce questionnaire car la loi permet à l'Employeur de répondre au nom des personnes qui négligeraient de le faire.

FQPPU

Le montant des cotisations versées à la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) avait soulevé des questions lors de l'acceptation du budget annuel du SPUL. Un dossier d'information factuelle sur les services rendus par la FQPPU a servi de base à l'adoption de la proposition suivante :

"Attendu la nécessité d'avoir une instance de concertation pour les professeures et professeurs d'université du Québec;

Attendu que le mandat de la FQPPU est d'agir comme porte-parole des professeures et professeurs d'université du Québec sur toutes les questions touchant l'enseignement supérieur et la recherche;

Attendu les questions soulevées par le Conseil syndical sur l'intérêt pour le SPUL de faire partie de la FQPPU;

Le Conseil syndical mandate le Comité exécutif pour rencontrer l'exécutif de la FQPPU afin de discuter notamment des sujets suivants :

- a) la visibilité de la FQPPU dans les médias;
- b) la consultation du SPUL lors de prises de position publique de la FQPPU;
- c) et plus généralement, les services rendus par la FQPPU."

Le Comité exécutif fera rapport de cette démarche au plus tard au Conseil syndical du vendredi 15 novembre 2002. Il y a eu une rencontre du Comité exécutif du SPUL avec le Comité exécutif de la FQPPU le 26 septembre dernier.

Information

Postes vacants

Les membres du Conseil syndical seront invités lors de la réunion du 15 novembre prochain à combler les postes vacants au Comité d'aide aux professeures et professeurs et au Comité du SPUL sur les prévoyances collectives.

Élections

Claude Banville (systèmes d'information organisation-nels) et Roger Thériault (sols et génie agroalimentaire) ont été élus membres du Comité ad hoc sur la propriété intellectuelle jusqu'à la fin des travaux du comité.

Louise Brisson (biochimie et microbiologie) a été élue membre du Comité du SPUL sur la retraite pour un mandat de trois ans.

États financiers du SPUL

Les états financiers du SPUL pour l'exercice terminé le 31 mai 2002 ont été présentés au

Conseil syndical de septembre 2002. L'exercice s'est soldé par un excédent des produits sur les charges de 88 879 \$ au niveau du fonds de fonctionnement.

Envoi des procès-verbaux du conseil

Les Statuts du SPUL exigent que chaque membre en règle reçoive copie de tous les comptes rendus du Conseil syndical. Les membres du Conseil syndical ont adopté une proposition à l'effet que les procès-verbaux du Conseil syndical soient transmis sous forme électro-nique publique à toutes les professeures et tous les professeurs. Celles et ceux qui le désirent peuvent faire la demande pour recevoir les procès-verbaux du Conseil syndical sous forme papier. Un avis à cet effet sera joint au dernier envoi général.

Assemblée générale

La prochaine Assemblée générale ordinaire du SPUL aura lieu

le jeudi 7 novembre 2002 à 11 h 30

à l'Amphithéâtre Hydro-Québec,

2e étage du pavillon Alphonse-Desjardins.

[Accueil](#) | [Spultin](#)
[Convention collective](#) | [Guide d'application](#) | [RRPPUL](#) | [Prévoyances collectives](#)
[Assemblée générale](#) | [Conseil syndical](#) | [Sections syndicales](#)
[Comités internes](#) | [Statuts](#) | [FQPPU et autres sites](#)

Pour tout renseignement supplémentaire, communiquez avec [Lucie Hudon](#)